

# COMBIEN COÛTE UN.E APPRENTI.E ?

## AVEC L'AIDE EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre du plan "1 jeune, 1 solution", le gouvernement a mis en place une aide exceptionnelle à l'embauche d'un.e apprenti.e : **5000 euros pour les moins de 18 ans et 8000 euros pour les plus de 18 ans.**


Les entreprises de moins de 250 salarié.e.s peuvent toucher cette aide sans condition si le contrat est signé entre le 1 juillet 2020 et le 31 décembre 2021.

### ESTIMATION DU COÛT NET PAR MOIS D'UN.E APPRENTI.E POUR UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 250 SALARIÉ.E.S

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année de contrat	22 €	32 €	194 €	958 €
2ème année de contrat	467 €	662 €	824 €	1 458 €
3ème année de contrat	793 €	988 €	1 167 €	1 524 €

Coût net par mois = (Salaire brut + charges patronales - aide exceptionnelle - aide unique de la deuxième et troisième année - exonération de cotisations)/12

Note : Le coût net de l'apprenti.e peut baisser avec les aides liées au handicap et à la fonction tutorale.

 Un.e apprenti.e de 21 ans dans une entreprise de moins de 250 salarié.e.s coûte environ 194 euros par mois la première année et 824 euros par mois la seconde année.



**FAITES UNE SIMULATION SUR  
LE SITE DU GOUVERNEMENT**

[www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/gc\\_5504/simulateur-employeur](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur)



Développeurs  
de l'apprentissage

